

Accueil des candidats à la liste d'aptitude des directrices et directeurs d'écoles



mardi 7 novembre 2023


**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Stage LADIR - DSDEN 38 - 2023-2024



Une formation initiale modifiée

Le décret de la loi Rilhac en août 2023



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Les priorités départementales



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Mise en œuvre du pacte



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère



Partie SOCLE

1
Une partie SOCLE – « pour tous »

- un métier mieux reconnu financièrement

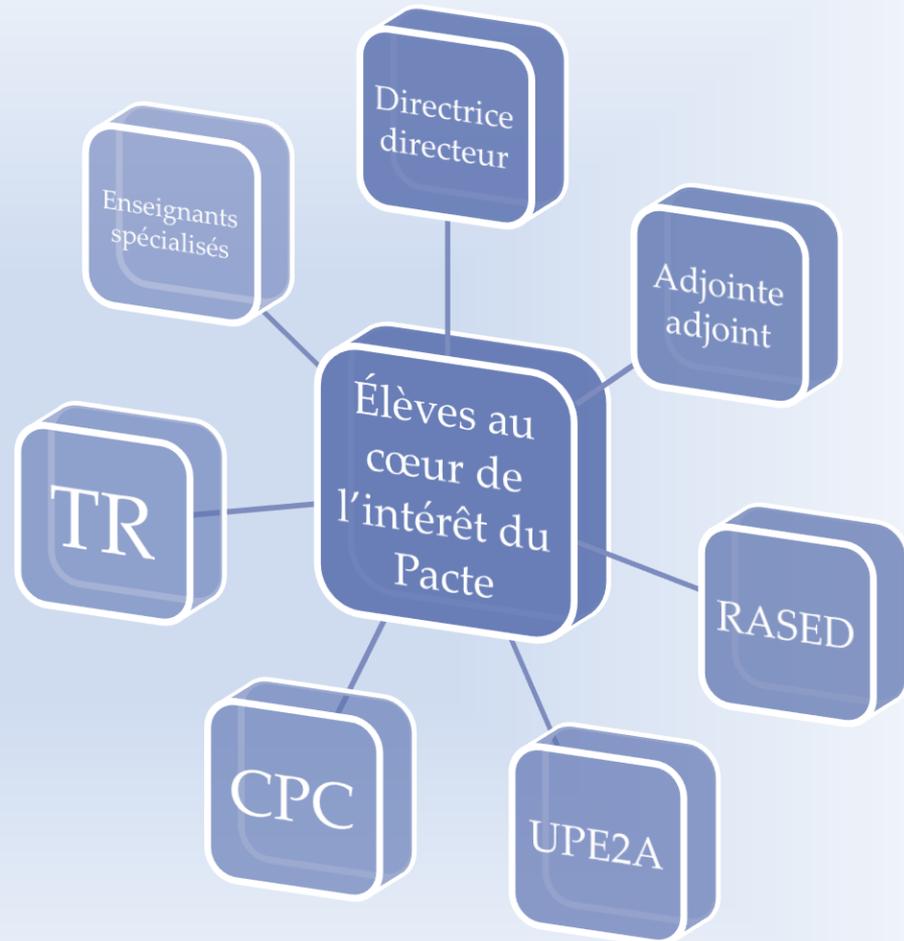
- ✓ Des taux de promotion augmentés

- Des promotions facilitées à la hors-classe (2^{ème} grade) et à la classe exceptionnelle (3^{ème} grade) respectivement après 20 ans et 25 ans de carrière

- ✓ La mission de professeur principal revalorisée sur les classes charnières

Une partie PACTE

Quels
volontaires ?



Les 3 Missions du Pacte

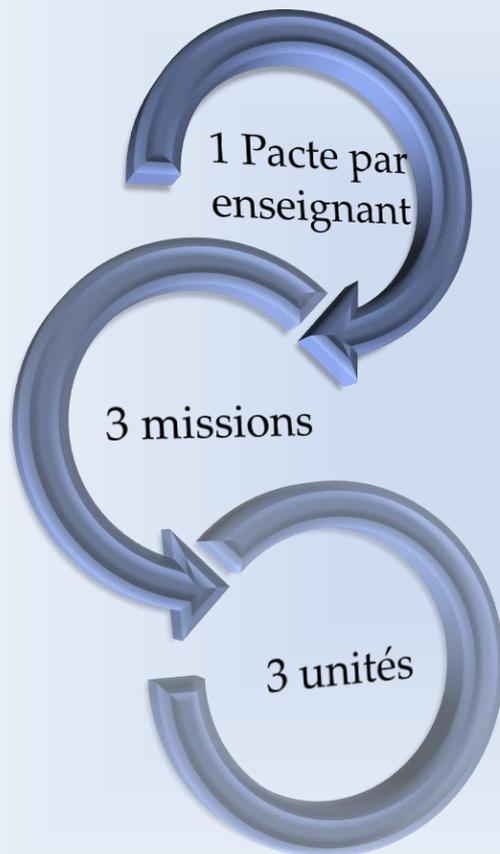
- **Mission 1 :**
- PRIORITAIRE
- 1 unité
- 18 heures
- Soutien en classe de 6^{ème}
- Au collège*

Élèves
de 6^{ème}

- **Mission 2 : face à face pédagogique**
- 1 unité
- 24 heures
 - Devoirs faits
 - Soutien aux élèves en difficulté
 - Stage de remise à niveau
- Dans une école élémentaire

Élèves d'
élémentaire

- **Mission 3 :**
- 1 unité
- Mission annuelle
- Référent EBEP
- Projet CNR



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Rôle de chacun

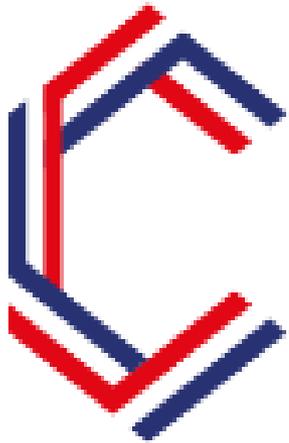
- **Directrice/directeur :**
- Par rapport aux personnels :
 - Informer l'équipe
 - Recueillir les engagements
 - Transmettre la proposition de répartition de Pacte pour l'école à l'IEN
 - Informer les enseignantes/enseignants de la validation de l'IEN
 - Veiller à la mise en œuvre
 - Valider leur service
- Par rapport aux élèves :
 - Identifier les besoins des élèves
 - Veiller à la mise en œuvre des heures effectuées

Prime

- **Enseignante/enseignant :**
- Pour eux :
 - S'informer des missions du Pacte
 - Se positionner sur un nombre d'unités de Pacte (entre 0,5 et 3)
 - Effectuer les heures des missions du Pacte devant élèves
- Pour leurs élèves :
 - Faire remonter les besoins des élèves de la classes
 - Proposer des pistes pour les unités de Pacte APC supplémentaire

Heures payées

CONCERTATION SUR L'ECOLE



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

Evaluations d'école :

une aide au pilotage, à la prise de décisions.

Elle vise une amélioration du service public
d'éducation.

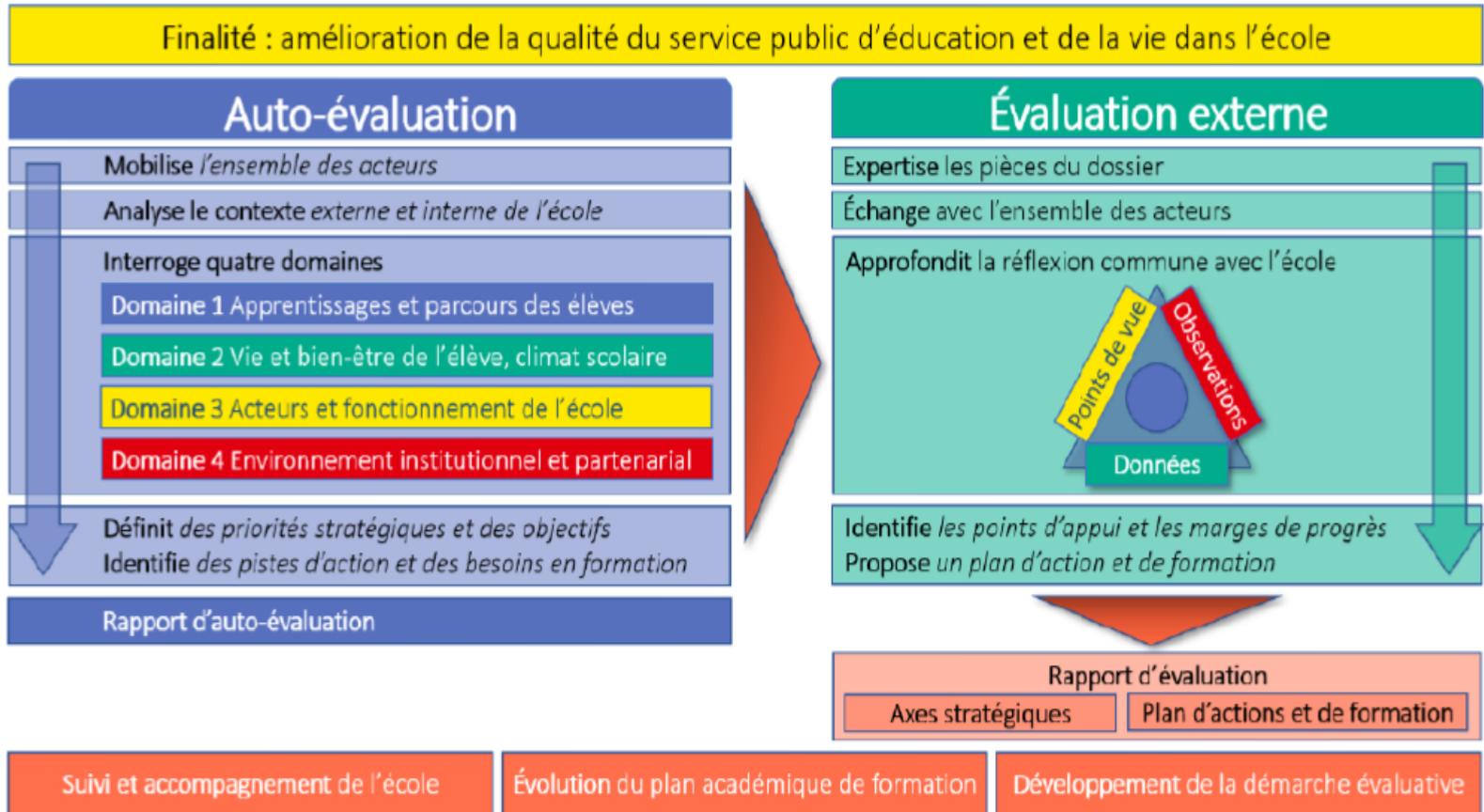
Un parcours M@gistère :

<https://magistere.education.fr/ih2ef/course/view.php?id=1799>

des référents académiques :

referents-evaluations-ecoles@ac-grenoble.fr

Processus d'évaluation d'une école



Finalité : amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'école*

Contexte de l'école

Domaine 1
Enseignements,
apprentissages et
parcours des élèves

Domaine 2
Vie et bien-être de l'élève
et climat scolaire

Domaine 4
L'école
dans son environnement
institutionnel et partenarial

Domaine 3
Acteurs et
fonctionnement
de l'école

Questions évaluatives

Quoi ? Comment ? Pourquoi ?
Objectifs – Justifications

Atouts – Réussites – Leviers
Contraintes – Points de vigilance

Pistes de travail – Priorités – Actions
Objectifs et suivi

Organisation
Ressources internes et externes
Besoins en formation – Accompagnement

*En cas de regroupement lors de l'évaluation, le terme renvoie à chacune des écoles du regroupement

Référentes départementales des directrices et directeurs d'école

Lettre d'information départementale



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Le premier degré en quelques chiffres

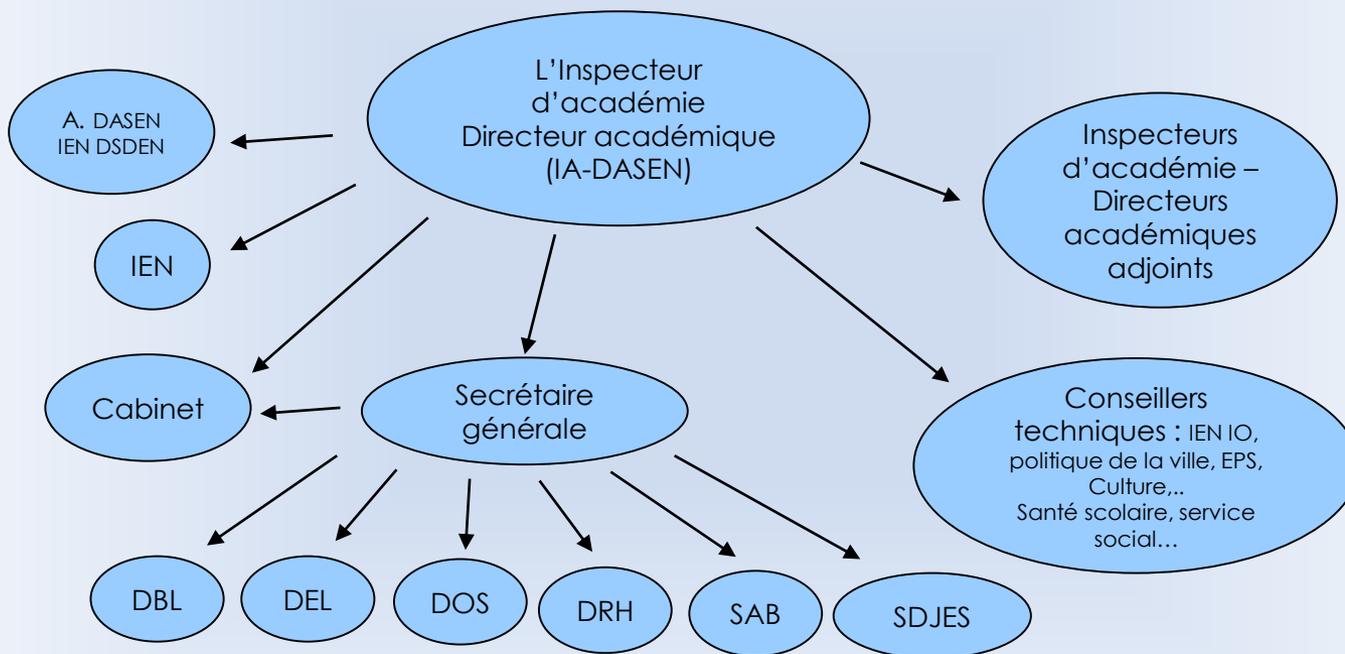
- 112 856 élèves (avec environ 10% d'élèves dans le privé)
- 6 991 professeurs des écoles (en public) – 560 (en privé)
- Environ 2000 AESH (contrats à 24h)
- 892 écoles publiques (dont 33 à classe unique)
- 66 écoles privées sous contrat

26 IEN 1^{er} degré dont :

- 1 IEN Adjoint au directeur académique
- 1 IEN maternelle (préélémentaire et référent directeurs)
- 1 IEN Valeurs de la République
- 2 IEN ASH
- 21 IEN de circonscription

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Isère

130 personnes



La place de la directrice ou du directeur

Pas un supérieur hiérarchique mais une autorité fonctionnelle

Pas un chef d'établissement car l'école n'est pas un établissement public

- Absence de personnalité juridique :

- Pas d'organe délibérant (même si conseil d'école)
- Pas d'organe exécutif (même si directeur)

- Absence d'autonomie budgétaire : pas de budget propre

Reconnaissance par l'institution du rôle de la directrice ou du directeur

- La fiche métier et le référentiel de compétences
- La revalorisation de l'indemnisation et des décharges (rentrée 2023)
- Une réflexion sur la simplification des tâches (GSDD)
- Une prise en compte dans les promotions

Le Groupe de suivi départemental des directrices et directeurs d'école

Objectifs :

- Simplifier et alléger la tâche administrative
- Faciliter l'information pour l'exercice des missions auprès des collègues et partenaires
- Identifier les ressources départementales
- Valoriser l'implication essentielle des adjoints dans le travail en équipe, pour un bon fonctionnement des écoles

Le Groupe de suivi départemental des directrices et directeurs d'école

Actions :

- Réalisation d'une fiche école pré-complétée, à partir de ONDE
- Réalisation d'un document sur les missions des directrices et directeurs
- Création d'un site départemental « Direction d'école de l'Isère » avec les outils et ressources
- Réalisation d'un document sur le recours aux intervenants extérieurs et l'application GENIE
- Diffusion d'outils départementaux spécifiques aux EBEP

Le Groupe de suivi départemental des directrices et directeurs d'école

Actions suite :

- Reconfiguration de la formation initiale des directeurs :
 - Prise en compte des besoins exprimés
 - Échanges entre pairs
 - Proximité avec les IEN dès l'entrée dans la fonction
- Evolution de la formation continue des directeurs
 - 18H d'animations pédagogiques
 - Renforcement des formations

Rôles de la directrice ou du directeur

- Une responsabilité pédagogique
- Une responsabilité relative au fonctionnement de l'école
- Relation avec les parents et partenaires de l'école



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

La responsabilité pédagogique de la directrice ou du directeur d'école

ESSENTIELLE pour accompagner :

- la mise en œuvre pédagogique au sein des équipes,
- le travail en équipe indispensable pour renforcer les parcours des élèves et leur réussite

CENTRALE dans toutes les missions.



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

La responsabilité pédagogique

La répartition des élèves dans les classes et l'affectation des classes

- Veiller au respect de l'hétérogénéité au sein de chaque classe.
- Anticiper l'accueil potentiel de nouveaux arrivants dans tous les niveaux de classe.
- Attribuer les niveaux de classes en fonction de l'intérêt des élèves.
- Associer les membres de l'équipe.

La responsabilité pédagogique

Travail en équipe

Organise le travail en équipe pour que soient assurés :

- la continuité et la cohérence des parcours scolaires (programmations, LSUN, actions pédagogiques),
- l'inclusion de tous les élèves,
- un traitement équitable de tous les élèves (règlement intérieur, travail personnel, système de sanctions, etc.) ;
- le développement des compétences professionnelles des membres de l'équipe
 - ✓ en relayant l'information et en donnant du sens aux demandes institutionnelles ;
 - ✓ en rendant utiles les activités pédagogiques prévues à distance ou en constellations dans le cadre des animations pédagogiques ;
 - ✓ en associant l'équipe à la réflexion sur les impacts pédagogiques de tout dispositif (ex : le PPMS, les IE, les sorties scolaires, les réunions de parents, le travail personnel des élèves, les 108 heures, la journée de solidarité, les APC, les vacances apprenantes, etc.) ;
 - ✓ en valorisant et en impulsant des pratiques efficaces et/ou innovantes.

Un rôle de proximité dans la gestion des ressources humaines

- Participe à la prévention des risques professionnels en instaurant un climat de travail professionnel, serein, neutre et respectueux :
 - ✓ implication de chacun dans le travail d'équipe ;
 - ✓ prise de décision, après consultation du conseil des maîtres et argumentation ;
 - ✓ accueil, information et accompagnement des personnels nouvellement nommés, des stagiaires, des TRS, de tous les PE et AESH rattachés à l'école ;
 - ✓ communication sur le sens de toute action dont le DUER ;
 - ✓ soutien aux PE en difficulté et orientation vers les dispositifs d'aide ;
 - ✓ prise en charge collective des élèves à besoins éducatifs particuliers.

La responsabilité relative au fonctionnement de l'école

Assure une gestion administrative rigoureuse respectant le cadre réglementaire pour :

- renforcer la qualité du service public,
- assurer la sécurité des élèves et des personnels,
- rassurer les familles, les élus communaux et l'équipe enseignante,
- permettre au DASEN de répartir les moyens alloués équitablement pour la réussite de tous les élèves.

La responsabilité relative aux relations avec les partenaires

Assure une relation constructive avec les partenaires respectant le cadre réglementaire et les valeurs de l'école :

- ✓ accueil positif et bienveillant des parents ;
- ✓ respect des fonctions et responsabilités des élus ;
- ✓ clarté des informations sur la gestion des absences, l'organisation du SMA et les règles de sécurité (règlement intérieur, PPMS, protocole sanitaire, sorties et IE, etc.) ;
- ✓ communication rassurante avec les familles et les élus ;
- ✓ explicitation du fonctionnement solidaire de la carte scolaire.

Fiche pré et post positionnement

Assurer la mission pédagogique									
En conduisant des réunions	Préparer et conduire des réunions d'équipe, Présider un conseil d'école	1	2	3	4	1	2	3	4
	Organiser des réunions d'EE et d'ESS	1	2	3	4	1	2	3	4
En suivant la scolarité des élèves	Connaitre les programmes et instructions officielles	1	2	3	4	1	2	3	4
	Assurer le suivi du parcours scolaire de tous les élèves de la maternelle au collège : poursuite de scolarité et commission d'appel, processus d'orientation de l'élève, LSU ...	1	2	3	4	1	2	3	4
En favorisant une école inclusive	Connaitre la réglementation de la scolarisation des élèves en situation de handicap et les dispositifs d'aide aux élèves à BEP	1	2	3	4	1	2	3	4
	Associer l'équipe et les personnels spécialisés pour une prise en charge des élèves à BEP	1	2	3	4	1	2	3	4
En pilotant pédagogiquement l'équipe	Evaluer régulièrement les axes du projet d'école et les réguler avec l'équipe	1	2	3	4	1	2	3	4
	Mettre en œuvre les 3 parcours éducatifs des élèves en équipe	1	2	3	4	1	2	3	4
	Connaitre et mettre en œuvre la réglementation concernant les sorties scolaires et les intervenants extérieurs	1	2	3	4	1	2	3	4

<https://framaforms.org/autopositionnement-stagiaires-ladir-1694779549>

Travail avec son tuteur

MISSIONS DES TUTEURS

ACCUEILLIR	Construire les premières représentations du néo-directeur relatives à ses nouvelles fonctions Favoriser l'intégration du néo-directeur dans son école d'affectation et dans l'équipe pédagogique Contribuer à l'appropriation du cadre de fonctionnement de l'école Aider à la prise de fonction
FORMER ET ACCOMPAGNER	Organiser tout au long de l'année des échanges avec le directeur stagiaire pour favoriser : <ul style="list-style-type: none">- la construction d'une posture de directeur d'école- l'acquisition des compétences professionnelles- le développement d'une attitude réflexive
FORMULER DES CONSEILS	Définir des objectifs et un calendrier pour le tutorat en début d'année Savoir faire émerger des besoins Mener des entretiens Aider à l'organisation annuelle de la direction

Film annuel du directeur

- La pré-rentrée :



Pilotage pédagogique

- Diffuser, le cas échéant, les nouveaux programmes d'enseignement et les documents d'accompagnement.



Fonctionnement de l'école

- Tenir les permanences (accueil des parents, dernières admissions et radiations, accueil des stagiaires).
- Vérifier l'état des locaux.
- Vérifier les affichages obligatoires : notamment les consignes de sécurité et la charte de la laïcité
- Mettre à jour BE1D et les listes d'élèves
- Organiser le service des personnels communaux.

Vérifier auprès de l'IEN les enseignants prévus et les stagiaires affectés à l'école.

Questions / Réponses



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère